

DOSSIER : RESILIATION PARENT / GAEC ST FRANCOIS XAVIER  
NATURE : Procuration pour résilier un bail  
CLERC : EF

## **PROCURATION POUR**

### **RESILIER UN BAIL RURAL A LONG TERME**

#### **PAR**

**Monsieur François Marie PARENT**, Viticulteur, et **Madame Anne-Françoise Monique GROS**, Viticultrice, demeurant ensemble à POMMARD (Côte-d'Or) 5 Grande Rue - La Garelle.

Nés

Monsieur François PARENT à BEAUNE (Côte-d'Or) le 11 janvier 1955.

Madame Anne-Françoise GROS à DIJON (Côte-d'Or) le 30 janvier 1957.

Mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître ROYET notaire à NUIITS SAINT GEORGES (Côte-d'Or) le 25 novembre 1976 préalable à leur union célébrée à la Mairie de VOSNE ROMANEE (Côte-d'Or) le 26 novembre 1976.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résidents' au sens de la réglementation fiscale.

Agissant solidairement entre eux, en cas de pluralité.

Ci-après dénommé «LE MANDANT».

#### **AU PROFIT DE**

**Tout collaborateur de l'étude de Maître Jean-Paul MONTAGNIER**, Notaire, soussigné, titulaire d'un Office Notarial à CAMARET SUR AIGUES (Vaucluse), Chemin de Piolenc.

Ci-après dénommés 'LE MANDATAIRE'

A qui ils donnent pouvoir, pour eux et en leur nom, de :

#### **- RESILIER PARTIELLEMENT UN BAIL RURAL A LONG TERME**

Consenti initialement par Madame Lucienne BRUNEL, épouse de Monsieur CHABERT, au profit de :

**La société dénommée GAEC DU DOMAINE SAINT FRANCOIS XAVIER**, dont le siège social est à GIGONDAS (Vaucluse), Domaine St François Xavier, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro SIREN 328398912.

En vertu d'un acte établi par Maître BOUSCARLE, lors notaire à CAMARET SUR AIGUES, le 21 février 1990, publié au bureau des hypothèques d'ORANGE le 5 mars 1990 volume 1990 P n°901,

ATPG

Pour une durée de dix-huit ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1990 jusqu'au 31 décembre 2007, reconduit tacitement depuis.

**SUR LES BIENS CI-APRES DESIGNES :**

Sur la Commune de CAMARET SUR AIGUES (Vaucluse) Lieudit Cabassole

Diverses parcelles de terre en nature de vigne AOC et VCC.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	Contenance		
				ha	a	ca
C	424	CABASSOLE			06	10
C	425	CABASSOLE			18	10
C	579	CABASSOLE			34	94
Contenance totale					59	14

Le MANDANT convient de résilier purement et simplement le bail ci-dessus relaté mais seulement en ce qu'il porte sur les parcelles sus visées.

Cette résiliation interviendra à compter rétroactivement du 21 février 2014.

Le MANDANT déclare que cette résiliation a lieu sans aucune contrepartie ou indemnité de part ni d'autre, le bailleur et le preneur déclarant y renoncer expressément.

Aux effets ci-dessus passer et signer tous actes et pièces, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

LE MANDATAIRE sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura fait en vertu des présentes et des déclarations du MANDANT par le seul fait de l'accomplissement de l'opération, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Fait à

Pommard

Le

17/03/2014

Lu et approuvé  
Bon pour pouvoir

JPaut Chus

Lu et approuvé  
bon pour pouvoir

JPaut

Signatures certifiées conformes  
Pommard le 17 mars 2014  
Le Maire,



DPFG

DPFG